

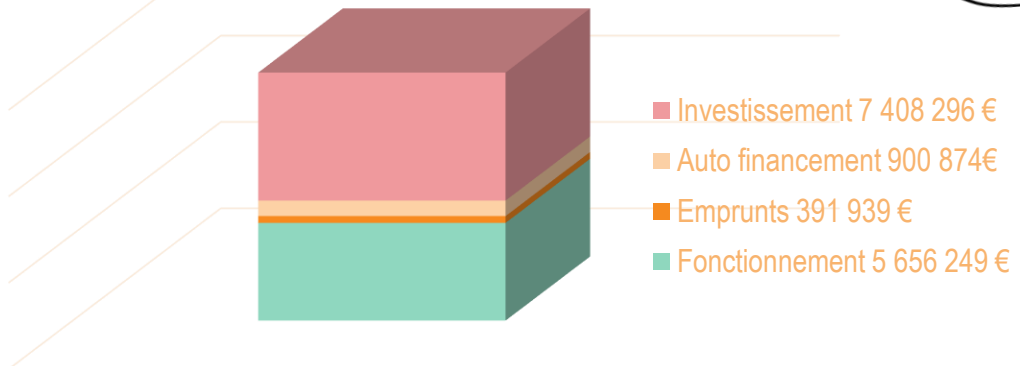


BUDGET 2022 :

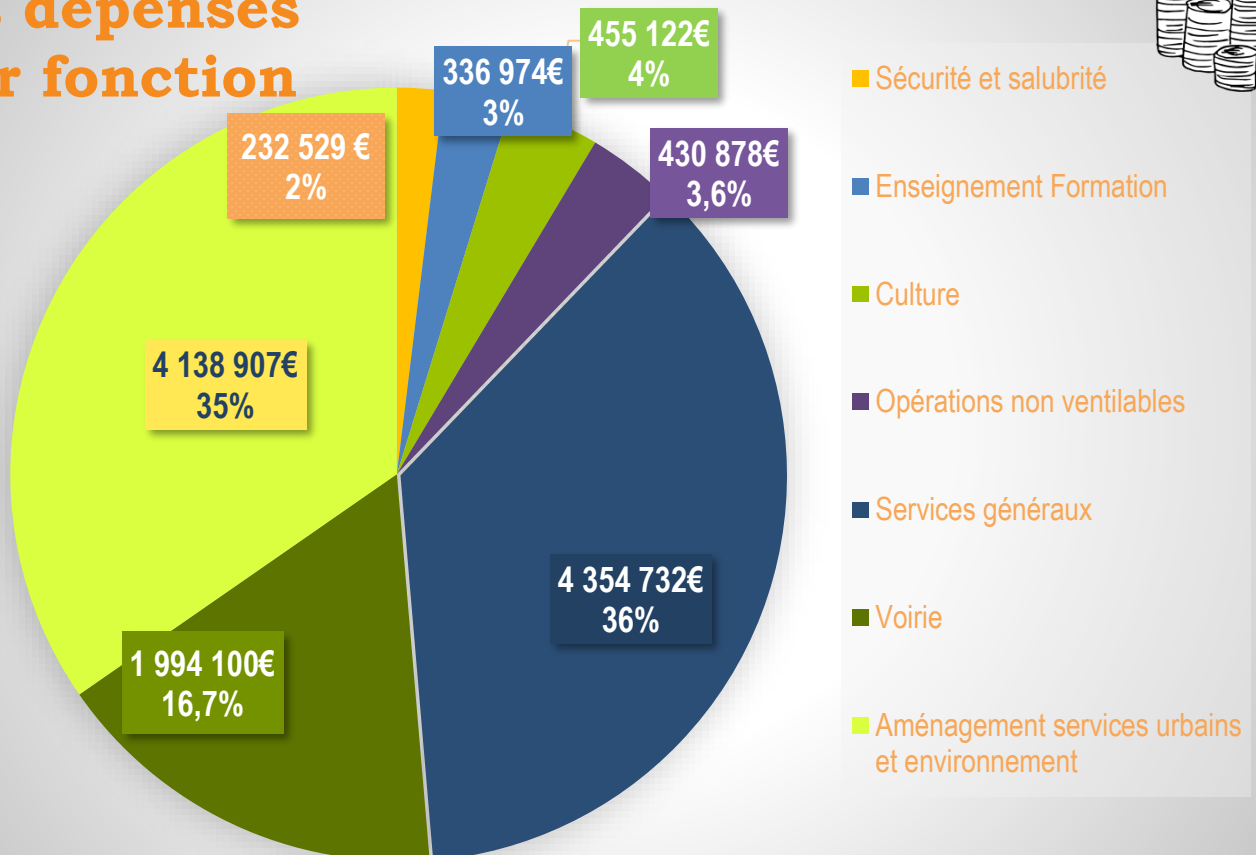
Un budget maîtrisé et dynamique



14 357 358 €



Les dépenses par fonction





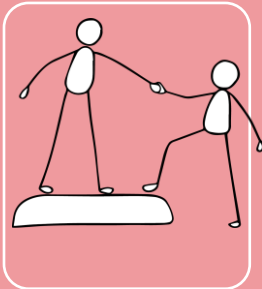
BUDGET 2022:

Plan d'investissement: les travaux



REQUALIFICATION DU CADRE DE VIE

- Mise en accessibilité PMR 50.000€
- Rénovation de la Maison Bertrand (Espace intergénérationnel) 635 646€
- Marché architecture Presbytère 80 000 €
- Centre technique municipal 908 000 €



REDEFINITION DE LA CIRCULATION MOBILITE MALLAGE

- Travaux rue de la République, rue des Bleuets 34 620,36 €
- Aménagement sécurisation av de Lodève, Cours Grégoire, rue Jean Jaures 74 296 €
- Création cheminement piéton rte de Lagamas 36 624 €
- Aménagement rue du Couvent et Ravanières 211 105,80 €
- Elargissement rue Fallières 47 857,20 €
- Travaux rue Jean Jaures 254 768€
- Rue des bleuets 19 278 €, rue de la république 64 580 €
- Travaux de la place 982 000 €
- Voiries divers 180 000 €
- Zac du Puech 528 300 €
- Parking et pluvial Anne Frank 85 0000 €



NOUVEAUX EQUIPEMENTS ET BATIMENTS

- Chargeuse engins 35 000€
- Quilles PMR 33 600€
- Feux de circulation chemin des Fontanelles 45 000 €
- Caméras de vidéosurveillance 73 000 €
- Travaux école Roger Gaubil 190 000 €
- Travaux église 66 000 €



BUDGET 2022

Les dépenses de fonctionnement

3 002 938 €

Rémunérations, cotisations

PERSONNEL



1 342 848 €

Entretien, prestation service, maintenance

CARACTERE GENERAL



470 405 €

Transfert entre sections amortissement corporel

OPERATIONS D' ORDRE



675 551 €

indemnités élus, dépenses obligatoires, subventions asso

CHARGES GESTION COURANTE



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
5 656 249 €



AUTRES CHARGES FINANCIERES

Intérêts

133 707 €



CHARGES EXCEPTIONNELLES

Titres annulés, pénalités

800 €



DOTATION AUX PROVISIONS

risques

30.000 €

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le chapitre 011 : les charges à caractère général Avec la création du centre social nous baissions les achats de prestations de services. En revanche nous augmentons les contrats de prestations de services, avec notamment le marché d'entretien des écoles qui a commencé en septembre 2021. Nous prévoyons aussi davantage de dépenses pour l'entretien des berges et des ruisseaux, abattage de cyprès dans le cimetière, et les fournitures de petits équipements et voirie.

Le chapitre 012 : les charges du personnel En 2021, la masse salariale représente 2 850 399 €, soit environ 53,86 % des dépenses totales de fonctionnement. Pour 2022, la prévision des dépenses du personnel représente 53 % des dépenses de fonctionnement. Entre 2020 et 2021, il y a eu une augmentation de la masse salariale de 3 %, expliquée par le Glissement Vieillesse Technicité et la mise en place du Complément Indemnitaire Annuel.

Le chapitre 042 : Opérations d'ordre (les amortissements) L'amortissement est défini comme étant la réduction irréversible, répartie sur une période déterminée, du montant porté à certains postes de bilan. Il est linéaire et avec le passage en M57, il est calculé dès l'année de l'acquisition au prorata temporis. Ceci explique l'augmentation du chapitre en 2022. Ce chiffre doit être identique au chapitre 040 que nous retrouverons en recette d'investissement.

Le chapitre 65 : autres charges de gestion courante Le chapitre est en augmentation, du fait de la subvention de fonctionnement de 244 022 € au centre social, afin de leur permettre de fonctionner. Le concours culturel pour 5 000 € se trouve également dans ce chapitre. Le reste des dépenses de ce chapitre est linéaire à 2021.

Le chapitre 66 : les charges financières Il s'agit du paiement des intérêts des emprunts contractés par la collectivité. Les intérêts s'élèvent à 136 021 € (124 000 € pour nos crédits actuels et 12 021 € d'après nos simulations, pour des éventuels emprunts pour l'agrandissement d'Anne Frank, la voirie, et le bâtiment des services techniques).

Le chapitre 67 : les autres charges exceptionnelles Ce chapitre regroupe les charges qui ne se rapportent pas à la gestion courante. Dans ce chapitre, nous avons inscrit 800 € de dépenses pour des rétrocessions funéraires..

Le chapitre 68 : dotation aux provisions. Les provisions pour risques afférentes aux litiges et contentieux sont obligatoirement constituées pour les communes de 3 500 habitants et plus lorsque le risque de condamnation de la collectivité est rendu probables.



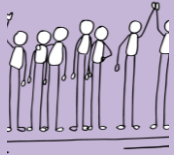
BUDGET 2022

Recettes de fonctionnement

100 000 €

Remboursement rémunération
ou charges personnel

ATTENUATION DE CHARGES



70.000 €

Travaux en régie

OPERATIONS D'ORDRE



151 725 €

Redevances, concessions,
locations

PRODUITS DES SERVICES



3 644 164 €

Taxe foncière, électricité, TEOM,
attrib compensation,,,

IMPOTS ET TAXES



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

5 656 249 €



DOTATIONS

Dotation forfaitaire DSR, DNP...

1 555 360 €



AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Loyers, recettes divers

131 000 €



REPRISE AMORTISSEMENT ET PROVISIONS

admissions en non valeur

4 000 €

Les recettes de fonctionnement

Le chapitre 013 atténuations de charges: Représente le remboursement des agents en maladie

Le chapitre 042 opérations d'ordre (tx en régie): Les travaux d'investissement réalisés directement par la collectivité donnent lieu à des dépenses imputées en section de fonctionnement. Cela permet de les annuler en valorisant les dépenses du personnel affecté à ces travaux. La commune récupère le FCTVA appliqué sur les matières premières de ces achats.

Le chapitre 70 Produits des services : Les produits de l'exploitation sont principalement :

Les concessions dans le cimetière, la redevance d'occupation du domaine public, recettes de la cantine, redevance à caractère culturel (bibliothèque et sportif).

Le chapitre 73 impôts et taxes: La fiscalité directe locale, elle comprend la taxe d'habitation pour les habitations secondaires, la taxe sur les propriétés foncière bâties, et non bâties. Elle comprend aussi l'attribution de compensation de la CCVH, le fonds de péréquation, la taxe sur les ordures ménagères de la poste, les droits de place, la taxe sur l'électricité et la taxe additionnelle aux droits de mutation.

Le chapitre 74 les dotations, subventions et participations: Les dotations comprennent la dotation globale de fonctionnement (DGF), la dotation de solidarité rurale et la péréquation, la compensation des taxes foncières.

Le chapitre 75 Les autres produits de gestion courante: Ces recettes sont les loyers de la poste, des antennes, location de la salle des fêtes. Mais aussi les recettes des chèques déjeuner et le remboursement de la fourrière.

Le chapitre 78 Reprise sur amortissement et provisions:

Il s'agit de la reprise des admissions en non valeur.



BUDGET 2022

Dépenses d'investissement

70 000 €

Travaux en régie

**OPERATIONS
D'ORDRE**



391 939 €

Remboursement du capital

EMPRUNT



82 110 €

Études, frais urbanisme

**IMMOBILISATIONS
INCORPORELLES**



**DEPENSES
D'INVESTISSEMENT
8 701 109 €**



**IMMOBILISATIONS
CORPORELLES**

Travaux, installations générales

1 286 404 €



**IMMOBILISATIONS
EN COURS**

Travaux engagés

5 030 946 €



**AUTRES IMMOS
FINANCIERES**

dépôts et cautions

0 €



**RESTE A
REALISER**

1 839 710 €



LES DEPENSES INVESTISSEMENTS

Chapitre 040 Opérations d'ordre (travaux en régie)

Valorisation du patrimoine suite aux travaux effectués en Régie.

Chapitre 16 Emprunt Il s'agit du remboursement du capital de la dette

Chapitre 20 Les immobilisations incorporelles Dans ce chapitre, nous retrouvons les frais liés au PLU, les frais d'étude et les concessions droits similaires

Chapitre 21 les immobilisations corporelles Il s'agit de tous les biens et valeurs destinés à rester durablement sous la même forme dans le patrimoine de la collectivité. Elles sont classées par rubriques : Terrains , Agencements et aménagements de terrains, Constructions, Les installations techniques....

Chapitre 23 les immobilisations en cours Lorsqu'elles ne sont pas terminées sur l'exercice, on les classe dans ce chapitre. Il s'agit des grandes opérations, telles que la construction d'une école, ou la réfection des chemins et voiries.



BUDGET 2022

Recettes d'investissement

1 768 946 €

Investissement reporté

**SOLDE
D'EXECUTION
SECTION
INVESTISSEMENT**



470 405 €

Amortissement

**OPERATIONS
D'ORDRE**



946 000 €

Terrains, immobilier

**PRODUITS
DES
CESSIONS**



**RECETTES
D'INVESTISSEMENT
8 701 109 €**



**DOTATIONS,
FONDS DIVERS**

FCTVA, Taxe d'aménagement, et
EXCEDENT DE
FONCTIONNEMENT (cpte 1068)
...

1 150 874 €



SUBVENTIONS

Subventions Etat, Région,
Département... Participations

705 625 €



EMPRUNTS

Emprunts et dettes assimilées

3 649 259 €



**RESTE A
REALISER**

10.000 €

Les recettes d'investissement

Chapitre 001 solde d'exécution de la section d'investissement: Il s'agit du résultat de l'exercice (solde entre les recettes et les dépenses d'investissement) ajouté à l'excédent d'investissement cumulé.

Le chapitre 024 les produits des cessions: Les cessions d'éléments d'actif constituent une recette d'investissement et présentent un caractère exceptionnel

Le chapitre 040 les opérations d'ordres (amortissement): L'amortissement permet d'évaluer la perte de la valeur d'un bien, notamment du fait de son utilisation, et à dégager les ressources nécessaires à son remplacement.

Chapitre 10 les dotations, fonds divers et réserves: Le FCTVA : il permet de compenser les dépenses réelles liées à la TVA. La taxe d'aménagement s'applique à toutes les opérations soumises à autorisation d'urbanisme. Le compte 1068 : Les excédents de fonctionnement capitalisé : il s'agit du résultat positif de la section de fonctionnement.

Chapitre 13 Les subventions: Il s'agit de subventions d'équipements destinées à financer un équipement déterminé

Chapitre 16 les emprunts: Il s'agit du recours à l'emprunt pour financer les investissements.